

# LE COURRIER DU COMMERCE

## JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

### Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**  
**LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON**  
 TÉLÉPHONE 31-01  
 Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines.  
 Téléphone 32-64

**TARIF DES ABONNEMENTS**  
 Pour toute la France... UN AN 15 fr.  
 Étranger... 20 fr.  
 Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur.  
 On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste.  
 Les abonnements ne sont reçus que pour un an, au plus, et par anticipation du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois. Ils continuent jusqu'à avis contraire.

**TARIF DES ANNONCES**  
 Annonces industrielles en 4<sup>e</sup> page, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne  
 Réclames en troisième page... 1 franc  
 Chronique troisième page... 1 fr. 50  
 Chronique deuxième page... 2 francs  
 Ces prix sont payables d'avance et à Lyon.  
 Prix spéciaux pour Contrats et l'année.

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**  
**LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON**  
 TÉLÉPHONE 31-01  
 Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines.  
 Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

## Pour Remédier à la cherté de la Viande

### LA QUESTION DES RÉQUISITIONS MILITAIRES. LE BÉTAIL DU CAMP RETRANCHÉ DE PARIS

La diminution du troupeau français est incontestablement la première et principale cause de la hausse des prix : notre troupeau est amoindri en quantité et en qualité.

N'oublions pas qu'il a été fourni à nos troupes pendant au moins six mois 500 grammes de viande par jour et par homme; que l'armée anglaise s'est approvisionnée en grande partie sur notre troupeau; que l'armée belge et les réfugiés belges ont vécu grâce à lui; que nos départements envahis approvisionnaient à eux seuls le marché de la Villette pendant deux mois de l'hiver; est-il étonnant que notre troupeau soit réduit? Admettons plutôt la richesse exceptionnelle de notre sol qui a permis à notre pays de supporter ces extraordinaires prélèvements et de maintenir pendant neuf mois des cours raisonnables.

Mais les réquisitions, par défaut général de leur système d'organisation et par les vices de son application, ont encore aggravé le mal dans des proportions considérables.

Mon collègue M. Cosnier, rapporteur de la commission d'agriculture, a signalé avec modération les fautes commises. Les services de l'intendance n'avaient prévu qu'un seul plan de réquisition, sans tenir compte des contingences locales, suivant les saisons : pour obtenir la proportion imposée par ce plan de réquisition, « il a fallu s'adresser à des animaux qui n'étaient pas destinés à la boucherie, tels qu'animaux maigres, vaches laitières, vaches pleines et jeunes bêtes insuffisamment développées ».

Certaines commissions, appliquant ce système avec une aveugle maladresse, ont enlevé à l'agriculture les animaux indispensables au travail et à l'élevage.

L'on pourrait excuser ces erreurs graves en les attribuant à la hâte et à l' inexpérience des premiers jours de la mobilisation; les faits ne le permettent pas. M. Cosnier ajoute en effet, et l'acousation est aussi nette qu'inquiétante : « Des assurances formelles nous ont été données; des ordres précis devaient être envoyés aux commissions de ravitaillement pour faire cesser par la suite l'achat du bétail nécessaire aux travaux agricoles et au renouvellement du troupeau; des instructions précises devaient être adressées aux stations-magasins pour éviter l'abatage des vaches pleines, du bétail jeune, des animaux de travail, ainsi que des animaux par trop maigres — d'où mauvais rendement — et utilisables seulement après engraissement. Malgré ces assurances, nous avons encore à déplorer actuellement la présence de ces animaux dans la plupart des abattoirs militaires attachés aux stations-magasins de l'armée. »

Il est juste d'ajouter que l'imprévoyance et la routine administratives ont aussi, dans cette affaire, leur lourde part de responsabilité.

L'absence dans notre pays d'entrepôts de conservation de viande et de frigorifiques militaires ne saurait être trop regrettée. L'on a dit justement que le principe de la découverte scientifique de la conservation des viandes par le froid artificiel est d'origine française; mais que le côté économique en a été mis à profit par l'étranger.

Le manque d'entrepôts de conservation a rendu nécessaires ces ridicules entassements de bestiaux dans des parcs mal construits mal surveillés, mal entretenus, où les animaux, exposés à des accidents de toute nature, mouraient en très grand nombre de maladies, souvent de faim.

Pour le seul camp retranché de Paris, l'on a constitué, à la fin d'août 1914 et en vue d'un siège possible, un approvisionnement de 400,000 têtes de bétail, à répartir dans des parcs situés dans toute l'étendue du camp.

Je n'ai pas à parler aujourd'hui des frais énormes et inutiles qu'a entraînés ce système; il est reconnu que pour des approvisionnements de siège, l'entretien du bétail vivant coûte dix fois plus cher que la conservation de la viande abattue en entrepôts bien appropriés. L'on peut estimer que pour le seul camp retranché l'on aura dépensé une quarantaine de millions là où l'on n'aurait pu, en obtenant des résultats infiniment meilleurs, n'en dépenser que cinq ou six.

Ce qui est encore plus grave et plus déplorable, ce sont les dommages sans profit que toutes ces pertes ont causés à notre troupeau.

Pour remédier à cet état de choses, quels moyens a-t-on proposés? L'on a tout d'abord cherché à préserver notre troupeau national. Deux mesures ont été préconisées : l'importation en France de viandes congelées ou refroidies; l'introduction de bétail vivant.

Le premier moyen est évidemment excellent : pour le ravitaillement militaire, il est déplorable qu'il n'est pas été prévu plus tôt. Pour l'approvisionnement civil,

la question peut être discutée. « La clientèle civile, nous dit-on, prendra difficilement l'habitude de ces viandes. » Il est bien difficile de préjuger l'accueil que ferait à ces viandes le public français. Rappelons seulement que depuis plus de quinze ans, plus de la moitié de la population anglaise consomme des viandes conservées par le froid, et s'en trouve fort satisfaite tant au point de vue du bien-être familial qu'à celui de l'économie ménagère.

L'on ignore généralement que la viande frigorifiée, conservée, dans de bonnes conditions, dégelée progressivement, avec de certaines précautions pour éviter la vapeur d'eau, se conserve mieux que la viande fraîche, et peut être présentée par le détaillant de façon tout aussi appétissante.

N'existe-t-il aucun moyen de lutter dès maintenant contre l'encherissement excessif de la viande? Les facilités qu'on s'occupe de donner pour l'importation des viandes frigorifiées ne sauraient, évidemment, avoir d'effet immédiat, en raison des mesures préparatoires qu'elles impliquent. Or, il y a urgence.

Précisément une mesure excellente et immédiatement efficace a été proposée au mois de juin dernier par le professeur Moussu. Voici comment il s'exprimait à l'Académie d'agriculture de France :

« La viande a atteint des cours exagérés, le marché de la Villette, qui synthétise un état de commerce du bétail vivant en France, ne reçoit que des effectifs inférieurs aux besoins réels... et à côté de cela, il y a encore dans Paris et aux alentours, dans les limites du camp retranché, 15,000 à 20,000 têtes de bétail de boucherie, en prévision d'un siège de notre capitale! A l'automne 1914, tout le monde comprenait l'utilité des approvisionnements de cette nature, il fallait redouter les surprises; aujourd'hui l'avis est différent. »

Il est indispensable que l'autorité militaire conserve toute sa liberté d'action et toute sa responsabilité; nous n'avons sous ce rapport qu'à respecter les décisions prises et à nous incliner. Mais si pour des motifs que nous n'avons pas à apprécier, les approvisionnements de siège en bétail vivant n'étaient plus jugés absolument indispensables, peut-être serait-il possible d'influencer les cours de la viande et de les améliorer dans un sens favorable, en déversant périodiquement à chaque marché de 500 à 1,000 têtes de bétail gras. Il est certain qu'il aurait là un régulateur excellent dont tout le monde bénéficierait : l'intendance du camp retranché, parce qu'elle serait sûre de revendre son bétail à un prix élevé; le public, parce qu'il aurait la satisfaction de voir les efforts tentés pour éviter les prix trop excessifs.

Ce bétail des approvisionnements de siège, qui a été conservé et nourri depuis septembre 1914, a coûté et coûte naturellement très cher à entretenir dans Paris, en même temps qu'il cause une gêne au point de vue de l'hygiène. Il immobilise un personnel considérable; à tous points de vue, son utilisation prochaine rendrait service.

Nous savons que le ministre de l'agriculture, approuvant l'idée du professeur Moussu, a demandé à l'administration militaire si elle était disposée à permettre la réalisation de cette excellente mesure. L'administration militaire a répondu par un refus.

M. Fernand David a insisté à nouveau auprès de l'intendance du camp retranché, il est à souhaiter qu'elle comprenne enfin qu'il est de son devoir d'aider le gouvernement à améliorer une situation dont souffre la nation tout entière.

Et puisqu'il est de nouvelle question de l'intendance, espérons que notre nouveau et distingué sous-secrétaire d'Etat, M. Joseph Thierry, en qui on peut avoir toute confiance, s'efforcera d'apporter des améliorations dans le service des réquisitions : il faut essayer de rendre meilleure la situation présente; mais il importe surtout d'éviter dans l'avenir le retour des fautes graves qui ont été commises. Protégeons les richesses de notre troupeau national contre les exigences maladroites et funestes des commissions de ravitaillement.

Tout n'est pas pour le mieux dans l'organisation du marché de la Villette; des réformes s'imposent. Il faut les réaliser sans tarder.

Le temps n'est plus à la timidité, aux lenteurs et à la routine. C'est le moment où jamais d'exiger de ceux qui ont la responsabilité du pouvoir la méthode, l'initiative et la fermeté. Avec ces qualités et la collaboration de toutes les bonnes volontés, il n'y a pas de problème insoluble.

Celui de la viande chère doit être résolu sans tarder : aux pouvoirs publics de faire leur devoir.

(Le Temps) Aristide PRAT, député de Seine-et-Oise.

## GRAINS ET FARINES

### Marché de Lyon

Vendredi 27 août.  
 La sécheresse est maintenant générale en France, aussi les moissons se terminent-elles dans les meilleures conditions dans les contrées septentrionales. Quant aux battages, ils s'opèrent en grand dans la plupart des régions où l'on met à profit tous les moyens disponibles.

Notre marché aux grains de Lyon, se tient encore par une chaude journée. Quelques cultivateurs des environs présentent des échantillons de grains d'assez bonne qualité. La marchandise est sèche et le plus souvent de bonne conservation. Ils se plaignent toutefois du manque de pluies qui est préjudiciable aux diverses cultures en terre et empêche les travaux du sol. La production des prairies en sera grandement diminuée.

Les transactions à notre réunion commerciale sont toujours peu actives, bien que l'on constate chez les vendeurs un plus grand désir de réaliser.

**BLES.** — Les échantillons présentés sur nos marchés sont généralement satisfaisants au point de vue de la siccité. Il est à remarquer aussi que la recrudescence des offres signalée dans notre dernière chronique est encore allée en s'accentuant. Les cultivateurs se rendent compte sans doute que nous sommes à la veille de voir appliquer en France un prix maximum plus bas que celui obtenable à l'heure actuelle et ils cherchent à profiter de la situation présente.

Toutefois si les besoins de la meunerie sont importants, ce qui est incontestable, celle-ci ne continue à acheter que le strict nécessaire.

Il résulte de ces raisons que les cours tendent à diminuer et que peu à peu nous voyons des réductions progressives. Il y a cependant quelques provenances qui restent bien chères et avec lesquelles ne peuvent se traiter des affaires pour transporter la marchandise un peu loin.

Dans le Bourbonnais, on peut voir aujourd'hui le prix moyen de 31 fr. départ, quelques lots se sont payés un peu moins, d'autres jusqu'à 31,25. Dans la Touraine, on tient 31,25 à 31,50 départ, on ne fait rien pour Lyon. L'Aube, l'Oise, la Seine-et-Oise offrent sur la base de 31 fr. départ. Ce même prix et quelquefois un peu moins est demandé dans la Bourgogne.

Les tuzelles saisittes du Midi tenues aux environs de 32 fr. départ ne peuvent intéresser les acheteurs de notre place.

La Drôme et les rayons Sud de l'Isère vendent des blés au prix de 31 fr. départ.

Quant aux provenances de pays, les minotiers lyonnais les paient en moyenne 30,75 à 31 fr. rendu Lyon.

En tendance calme on cote :

Blés du rayon (Lyonnais-Dauphiné-Bresse).....	30 75	31
Blés du Centre (Allier, Cher, Nièvre).....	31	32
Les 100 kilos rendus Lyon ou parité.		

Les cours suivant s'entendent blés de la dernière récolte aux 100 kilos pris dans les gares de chaque provenance.

Blés de la Drôme.....	31 25	
Blés de la Côte-d'Or.....	30 75	
Blés de l'Yonne.....	31	
Blés Aube, Marne, Haute-Marne de la Seine-et-Marne.....	30 75	31
Blés Sarthe et Mayenne.....	31 25	31 25
Blés tuzelles-saisittes du Midi	32	32
Blés Aubains-buissons Midi.....	31	31

**FARINES.** — Toujours même situation, la meunerie attend toujours pour se mettre plus sérieusement aux achats que la loi sur le ravitaillement soit définitivement votée. On cote : farines rondes premières, 58 fr.; farines premières, 62 fr. les 125 kilos Lyon, sans escompte.

**FARINES DIVERSES.** — Les farines américaines sont offertes à 46 fr. les 100 kilos wagon nos ports pour livraison août et à 44 fr. sur septembre.

La farine de riz expédition août-septembre est tenue 32 à 32,25.

**ISSUES.** — Aucun changement à signaler, les affaires ont un courant très ordinaire.

Sons gros.....	11 50
Recoupés.....	11
Fleurages blancs.....	18 50
Fleurages bis.....	17 50
Petits blés.....	17
Criblures blanches.....	10
Criblures noires.....	10
Les 100 kilos Lyon.	

**SEIGLES.** — Les seigles sont toujours très fermes, le Midi faisant de gros achats. Plusieurs motifs militent d'ailleurs en faveur de la hausse; la récolte peu abondante et l'emploi projeté des farines de seigles dans la fabrication du pain.

On cote :

Seigles du Rhône et de la Loire	22 50
Seigles de l'Isère.....	22
Seigles de Champagne.....	23
Seigles du Centre.....	23
Les 100 kilos départ.	

**AVOINES.** — Le marché de ces grains est incohérent sur notre place. On pratique des prix présentant de tels écarts

qu'il est très difficile de donner une cote exacte.

Dans le Centre et le Poitou, les avoines nouvelles disponibles valent en moyenne de 25,50 à 26 fr. départ pour les grises d'hiver. Les noires du Centre se paient de 26 à 26,25.

A Lyon, ces prix sont trop élevés pour les acheteurs qui traitent depuis 22 fr. jusqu'à 25 fr. en culture.

On cote :

Avoines nouvelles de la région lyonnaise noires.....	24	25
grises.....	21	24
Les 100 kilos, rendus Lyon ou parité.		
Avoines noires du Centre.....	26	26 25
Avoines grises d'hiver Poitou-Centre.....	25 50	26
Les 100 kilos départ.		

**ORGES.** — Très peu offerts et très chers sont ces grains, les battages étant à peine commencés.

On tient en moyenne 25 fr. départ.

**SARRASINS.** — La hausse du début de la semaine ne s'est pas maintenue. On peut traiter aujourd'hui de 17,75 à 18 fr. les 100 kilos nus départ.

### Marché de Marseille

Jeudi 26 août.  
**BLES.** — On cote : blés tendres colons 79 ou tuzelles 78 kilos, disponible, 34,25; blés tendres arabes 78 kilos, disponible, 32,75 quai Marseille, escompte 1%; blés blancs d'Égypte, 32 fr. quai Marseille logé, sans escompte; Delhi blanc disponible, 33 fr. quai Marseille; Bombay blanc extra 90 %, disponible, 34,50 quai Marseille.

Vendredi 27 août.  
**BLÉS.** — On cote : colons 79, tuzelles 78, disponibles 33,75, tendres arabes 78, disponible 32,50, blés blancs Égypte 32, quai Marseille logé; Delhi blanc, disponible, 32,75, quai, sacs origine prêts.

(Par dépêche).

**Ferd. et Max PALM, Courtiers-Répères**  
 — MARSEILLE —

### Marché de Casablanca

La physiologie générale de notre marché ne s'est guère modifiée depuis une quinzaine, et il semble bien maintenant que nous ne devons guère compter sur une baisse sérieuse dans les cours actuels. Le feu est aux poudres, comme on dit vulgairement, et il n'y a qu'à laisser brûler. L'intendance agit de tout le mal possible, elle laisse les affaires suivre leur cours naturel, à fixé pour ses achats d'orge et de blé un prix comme il ne s'en était jamais vu au Maroc pour semblable opération. Les autres produits ont suivi ou suivront une marche ascensionnelle parallèle, et il n'y a aucune raison de croire à un fléchissement sérieux des prix actuels.

La moyenne des prix pratiqués pendant la quinzaine d'août qui vient de s'écouler est la suivante :

Blé disponible, 22,30; à terme, 23,10; orge disponible, 13,44; à terme, 13,16; graine de lin, 31; fèves, 16,80; coriandre, 23,20; pois chiches, n. 27, 27,80; n. 28, 25,60; pois lentilles, n. 27, 27,80.

Il convient de remarquer que ces prix sont les prix bruts demandés et obtenus par l'indigène, prix auxquels il convient d'ajouter les frais de manipulation, de nettoyage, de triage; le pourcentage des frais généraux du négociant, son bénéfice le logement des grains ou la location de toiles, le transport en douanes, et de là à bord, les droits de douane à leur sortie du Maroc, pour arriver à l'établissement d'un prix Fob Casablanca. Que sera-ce, si nous y ajoutons pour arriver à un prix délivré France Bordeaux ou Marseille, les frais de fret, assurance, douane en France ?

Auguste PFISTER, courtier, 32, rue Paradis, Marseille. — Tél. 48-01. — Grains, farines et issues.

### Marché de Paris

Assistance assez nombreuse; les offres en général sont plus suivies et les transactions un peu plus nombreuses.

**Blés indigènes.** — La culture offre davantage, la qualité est bonne; ainsi dans les rayons de l'Aube, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, de l'Eure-et-Loir, de l'Yonne, de la Nièvre, de l'Allier, on a des blés accusant un poids spécifique de 78 à 80 kilos. On pratique gares de départ les prix suivants : Seine-et-Marne, Marne, Aube, Yonne, 30,75 à 31 fr.; Loiret, Eure-et-Loir, 31,40 à 31,50; Poitou et Centre, 31,50 à 31,75; Touraine et Anjou, 31,50 à 31,60; Sarthe, Mayenne, 31,50; Somme, Pas-de-Calais, 30,75 à 31,75; Bretagne, 31 à 31,50; Seine-et-Oise, 31,50 à 31,60.

**Blés étrangers.** — Tendance calme, il n'est de même des affaires.

**Farines indigènes.** — Aucune modification à apporter, pour les farines de Paris. Les meuneries de la région parisienne, du Centre et de l'Est travaillent mieux. Les offres tendent à se multiplier. Les cours faiblissent légèrement. On pratique en marchandise disponible, départ rayon de Paris, les prix de 44 à 44,25 les 100 kilos nus, et de 45

## ADJUDICATIONS

MINISTÈRE DE LA GUERRE

**Avia**  
**Dijon.** — 31 août, à 10 heures, concours restreint pour la fourniture à la station des Magasins de Dijon, des denrées suivantes :

Confitures :abricots et fraises, 100 quintaux; prunes (reines claudes, mirabelles, quetschs), 100 qtx; framboises et groseilles, 100 qtx.  
 Conserves de légumes : flageolets, 100 quintaux; pois, 100 qtx; tomate demi-réduite, 100 qtx.  
 Légumes secs : lentilles, 100 qtx; flageolets blancs, 250 qtx.  
 Fromage de gruyère, 120 qtx.  
 La livraison des confitures aura lieu dans les vingt jours qui suivent le concours.  
 Les légumes secs pour le 10 septembre.

Les conserves de légumes et le fromage de gruyère au fur et à mesure des besoins pendant les mois de septembre et octobre.

**Résultats**  
**Bel-Abbès,** 12 août. — Pain de troupe à la ration, même période, à 375 millimètres le kilo.  
**Blida,** 12 août. — Pain de troupe à la ration, même période, à 334 millimètres le kilo.  
**Médée,** 12 août. — Pain de troupe à la ration, du 1<sup>er</sup> octobre 1915 au 30 septembre 1916, 103.500 kilos, à 359 millimètres.  
**Tulle,** 14 août. — Pain de troupe, 30.650 kilos, à 295 millimètres.

**Vente de Chevaux réformés**  
**Avia**  
**Lyon.** — Samedi 28 août, à 2 heures du soir, au marché aux chevaux, les Domaines vendront 7 chevaux réformés du 54<sup>e</sup> régiment d'artillerie; 7 chevaux réformés du 2<sup>e</sup> régiment de dragons.

## PAIN DE TROUPE A LA RATION

Le Syndicat général des grains, graines et farines de Bourgogne et de France-Comté, après examen de la situation commerciale, a estimé que dans les circonstances actuelles la tenue du Congrès de Dijon ne présentait aucun intérêt et a décidé en conséquence qu'il n'aurait pas lieu cette année.

Le Congrès des Grains de Dijon n'aura pas lieu cette année

Envoyez vos Lettres de voitures au Service de détaxe du COURRIER DU COMMERCE, 67, cours de la Liberté. La vérification des récépissés de chemins de fer est gratuite.

Pour tous honoraires, il est prélevé 50 % des détaxes obtenues. Pour être valable, la réclamation doit être relative à des récépissés ayant moins de cinq ans de date.

Envoyer les feuilles en colis-postal à l'adresse ci-dessus.

## PAILLES-FOURRAGES

**Lyon,** 26 août. — L'Est achète de grosses quantités en froment en gerbes de la Loire, Haute-Loire. La demande est bonne également en paille pressée du Midi, mais les vendeurs n'offrent que très peu et à des prix élevés.

Les papeteries demandent quelques affaires importantes en seigle fléau en gerbes, on traite assez facilement.

On cote, la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition :

Paille froment, Forez-Velay, en gerbes.	45	48
Paille froment alimentaire, Forez-Velay, en gerbes.....	50	52
Paille seigle-fléau brute, Forez-Velay, en gerbes.....	48	50
Paille froment batteuse Provence, en balles.....	38	40
Paille froment batteuse alimentaire.....	45	48
Paille froment batteuse alimentaire, haute densité.....	52	55

Forins. — La Loire, Haute-Loire offrent mieux des foins nouveaux en vrac les foins pressés sont toujours assez demandés, mais il y a peu de transactions par suite du manque de main-d'œuvre, l'offre étant restreinte.

On cote, la tonne, sur wagon gare départ

Foin vieux, Loire, Haute-Loire, Jura, Doubs, balles.....	82	85
Foins nouveaux Loire, Haute-Loire, vrac.....	75	80
Foins nouveaux Loire, Haute-Loire, balles.....	82	86

**Bourgoin (Isère),** 26 août. — On cote : foin, de 6 à 6,50; paille de froment, de 3 à 4 fr. les 100 kilos.

**Agen (Lot-et-Garonne),** 25 août. — On cote : foin première qualité, de 6,50 à 7 fr.; paille de froment alimentaire, de 5 à 5,50 fr. les 100 kilos.

Par application de l'arrêté ministériel du 7 avril 1877 les abonnements au journal peuvent être pris dans tous les bureaux de poste de France, Algérie, Tunisie, sans frais.

**PAQUELET (maison Mousnier), courtier** : Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

**MALLARD, représentant, MARSEILLE.** — Pommes de terre. Fourrages et Pailles.

POMMES DE TERRE

Lyon, 26 août. — Bonne demande pour fourniture. La Saône-et-Loire, ainsi que la Nièvre offrent des quantités de ces prix intéressants.

A signaler de la fermeté en Drôme, Ardèche pour la Beauvais, ce qui gêne les transactions.

Bonne demande en éarly. Le Poutou offre peu, la Saône-et-Loire donne de la belle éarly vers 11 fr.

On cote, la tonne, sur wagon gares départ des régions d'expédition : Early rose vrac Cavallion... 175 180 Early rose, vrac, Saône-et-Loire... 110 112 Early vrac, Poutou... 118 120

HAUQUELLET (maison Mousnier), courtier spécialisé en pommes de terre, semences et oisonnmatées. Lyon, 5, rue de la Barre, 6, Lyon.

J. MALLARD, courtier-représentant, 10, rue Pavé-d'Amour, MARSEILLE. — Graines, Bles, Issues, Farines.

CAROTTES, OIGNONS

Lyon, 26 août. — Carottes. — Hausse persistante sur la carotte, avec une bonne demande. Pont-de-Vaux tient de 26 à 27 fr. pour de petites quantités.

Oignons. — Très demandé également, l'offre fait défaut.

RIZ

Bordeaux, 25 août. — On cote : riz Saigon importation, les 100 kilos, de 30,50 à 31 fr.

Marseille, 25 août. — On cote à la commutation : Caroline extra, 72 fr.; Java, n. 1, 56 fr.; n. 2, 54 fr.; Saigon importation directe, 30 fr.; brisures, de 23 à 28 fr.; Saigon embarquement café, 31 fr.; Japon 5°, 55 fr.; 3°, 44 fr.; 2°, manqué; Moulinier n. 1, 44,50; n. 2, 40,50; brisures d'usine, 31,50.

Le Havre, 24 août. — Riz blanc Saigon genre Japon : disponible, 34,50; arrivée octobre-novembre, 34 fr.; issues de riz blanches, disponible, 16 fr.; le tout aux 100 kilos, logé Le Havre.

PRIMEURS, LEGUMES, FRUITS

Lyon, 26 août. — On cote : melons, de 4 à 10 fr.; choux-fleurs, de 2,50 à 4 francs la douzaine. Pêches, de 50 à 100 francs; poires William, de 25 à 40 fr.; id. ordinaires, de 15 à 25 fr.; id. à coupe, de 20 à 30 fr.; id. à cuire, de 12 à 18 fr. Raisins de l'Hérault, de 65 à 80 fr.; id. inférieurs, de 35 à 60 fr.; prunes, de 15 à 25 fr.; coings, de 30 à 40 fr.; pommes printanières, de 15 à 30 fr.; amandes, de 35 à 45 fr.; haricots verts frais, de 70 à 85 fr.; id. moyens, de 45 à 55 francs; id. à écosser cocons, de 45 à 60 francs; flageolets, de 35 à 45 fr.; pommes de terre éarly, de 15 à 20 fr.; tomates, de 16 à 22 fr. les 100 kilos. Aubergines noires, de 0,50 à 0,65; id. violettes, de 0,60 à 0,90 la douzaine; citrons, de 40 à 45 fr. le mille.

Châteaurenard, 26 août. — Le marché de ce jour est beaucoup fourni en pommes de terre, la Hollande est très peu abondante, ce qui fait qu'elle maintient ses bons prix de 16 à 20 fr., tandis que l'éarly rose et la ronde blanche se placent à 14 fr. La tomate aujourd'hui est beaucoup apportée, elle traîne un peu à la vente mais ne reste pas délaissée et se cote pour la belle, de 10 à 12 fr., et la moyenne, de 4 à 6 fr. Les raisins chasselas et noirs, malgré la récolte réduite à peu de chose près du 20 pour cent, sont très appréciés par les vigneron des pays environnants et se placent à : le beau chasselas, de 70 à 75 fr.; les moyens, de 40 à 60 fr.; le noir beau, de 45 à 50 fr.; il est à prévoir que les prix ci-dessus se maintiendront à cause de la rareté. Les pêches belles se cotent toujours 40 fr. et de 75 à 80 fr. la moyenne. Poirs, 35 fr. Le tout aux 100 kilos. Le melon de même maintient les bons prix, le vert, de 7 à 8 fr.; cantaloup, de 5 à 6 fr.; muscat, de 7 à 8 fr.; concomres, 0,25; salades, 0,75; aubergines, 0,75, le tout à la douzaine. Aulx, 14 fr.; oignons, de 1 à 3 fr. selon la grosseur; poireaux, 3 fr. les 12 paquets.

CAFES

Bordeaux, 25 août. — Guadeloupe bonifieur, de 182 à 183 fr.; dito habitant, de 170 à 172 fr.; Nouvelle-Gélonie, de 134 à 159 fr.; Java, de 80 à 115 fr.; Porto-Rico, de 94 à 100 fr.; Costa-Rica, de 95 à 105 fr.; Mexique, de 74 à 99 fr.; Mysore, de 92 à 95 fr.; Malabar, de 90 à 98 fr.; Salem, de 90 à 100 fr.; Haïti, de 78 à 100 fr.; Porto-Cabello, de 70 à 95 francs, Santos, de 55 à 65 fr.; Rio, de 54 à 78 fr.; Bahia, de 60 à 65 fr. les 50 kilos. Cours fermes.

Le Havre, 25 août. — Marché sans animation. On a fait du décembre à 51 fr., 50,75.

POIVRES

Bordeaux, 25 août. — On cote les 50 kilos : Saïgon blanc (privilege colonial) de 145 à 150 fr.; dito noir, de 88 à 90 francs; Tellicherry (en entrepôt), de 78 à 80 fr.

HUILES

Paris, 26 août. — On cote : huile de colza, 126 fr.; de lin, 82,50 les 100 kilos en cuve à nu. Marseille, 26 août. — Arachide neutre, 126 fr.; Gambie, 126 fr.; Ruffisque, 132 fr.; raffinée, 130 fr.; arachides à fabrique, 107 fr.; coprah, 106 fr.

HUILES D'OLIVES

Marseille, 25 août. — On cote : Aragon surfine, de 175 à 180 fr.; Andalouse surfine, 150 fr.; Sfax surfine, 160 fr.; Souise surfine, 155 fr.; Var surfine, de 155 à 160 fr.; Var fine, de 145 à 150 fr.; Bouches-du-Rhône surfine, 160 fr.; Algérie surfine, de 145 à 150 fr.; Tunisie, 155 fr. les 100 kilos. Châteaurenard (B.-du-Rhône), 25 août. — Huile d'olives pure, 170 fr.; huile d'olives pure du pays, de 180 à 190 fr. les 100 kilos, en fûts de 500 kilos; fûts à rendre.

MIELS-CIRES

Tunis, 19 août. — On cote les 100 kilos : cire vierge de colons, de 350 à 360 fr.; d'Arabes, de 345 à 320 fr. Miel colons, de 170 à 175 fr.; d'Europe, de 190 à 192 fr.; d'Arabes, de 120 à 135 fr.

PETROLES

Paris, 26 août. — On tient à l'hectolitre nu par wagon complet, franco gare Paris, transport à la charge de l'acheteur : Pétrôle raffiné disponible, 32,50; essence minérale rectifiée, 49 fr.

TOURTEAUX

Marseille, 25 août. — La situation du marché pour les tourteaux alimentaires est toujours plus ferme, les demandes de beaucoup plus actives, il est vrai que nous allons rentrer dans le mois de forte consommation, les cours ne pourront donc que se maintenir.

On cote les 100 kilos : Coprah Cochon... 20 50 — demi Cochon... 15 28 — Ceylan... 15 28 — Gourant... 14 75

Lia pur 1<sup>er</sup> choix... 28 50 Arachide Ruffisque extra... 17 11 — 1<sup>er</sup> choix... 16 75 — 2<sup>e</sup> choix... 15 75

Coromandel... 13 50 Sésame biano 1<sup>er</sup> choix... 14 50 — de l'Inde... 14 11

Sésame gris de l'Inde... 13 75 Pignon d'Égypte... 14 60 Palmiste naturel... 12 75 Pavot blanc... 12 75 Colza de Russie (gros pains)... 15 50 Repasse de coques d'arachide (logée)... 4 11 Son de coques d'arachide (logée)... 3 75 Farine de grignons d'olives (logée)... 18 50 Farine d'arachide... 18 50 — cocotier 1<sup>er</sup> choix... 17 50 — de sésame blanc... 17 50 — de lin pur... 11 11

Tourteaux sulfurés. — On cote : Arachide sulfuré 6 à 7 % d'azote nu... 12 50 Sésame sulfuré 6 à 7 % d'azote nu... 13 25 Colza sulfuré 5 à 6 % d'azote nu... 11 75 Ricin sulfuré 4 à 5 % d'azote nu... 11 11

BLACHE & C<sup>o</sup>, Tourteaux 47, rue de la Liberté, 47, MARSEILLE. Téléphone 25-93.

Bulletin Vinicole

Le temps, sans être encore à souhait, a été assez bon pendant la semaine qui vient de finir, et la véraison, bien que d'allure souvent inégale, s'est continuée dans des conditions assez satisfaisantes.

Les cours sont toujours à la hausse : on est arrivé dans le Midi de 4 à 4 fr.50 le degré pour les petits vins, et il semble, pouvons-nous ajouter, à la suite de renseignements qui nous sont parvenus, que certains acheteurs, ceux que nous avons nommés les « emballés » sont pour quelque chose dans ce nouveau mouvement ascensionnel. Toutefois, les affaires n'ont pas été nombreuses et elles demeurent difficiles. En pourrait-il être autrement, du reste, en présence de cours aussi élevés, en face de la question des réquisitions qui n'est pas encore complètement réglée, et surtout, en considérant l'incertitude qui règne sur l'importance du déficit définitif de la prochaine récolte. Il est donc probable que, pendant quelque temps, les transactions n'auront pas grande activité.

Dans le Roussillon, les prix continuent à monter et les réquisitions militaires à enlever les vins qui restent; tantôt on réquisitionne les vins sur gare, tantôt en cours de route, tantôt dans les caves, et ce, que le vin soit vendu ou non.

On paie, à la propriété, les 7<sup>e</sup> environ, dans les 30 à 34 francs l'hecto; les 8<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> et demi, dans les 33 à 35 francs l'hecto; dans les 36 à 37 francs; les 10<sup>e</sup>, dans les 40 francs; les 11<sup>e</sup> à 11 et demi, dans les 41 à 42 francs; les 12 à 12 et demi, dans les 42 à 43 francs.

Les répondants à une question qui lui était posée sur l'état du vignoble français, le Ministre de l'Agriculture a déclaré que la situation n'apparaissait pas favorable à cause de la recrudescence des maladies cryptogamiques et surtout l'impossibilité d'y remédier, en raison du manque de main-d'œuvre.

Le ministre dit : Si l'on compare à celle de l'an dernier les notes fournies cette année par les directeurs des services agricoles sur l'état du vignoble, on peut en inférer que le rendement en vins ne dépassera pas sensiblement la moitié de la récolte 1914, qui fut, il est vrai, particulièrement abondante. Le Gouvernement n'a pourtant rien négligé pour remédier dans la mesure du possible, à cette fâcheuse situation.

De nos correspondants particuliers

Buxy, 24 août. La récolte ne sera pas abondante, beaucoup de vigneron ne feront pas la moitié d'une récolte moyenne, d'autres encore très nombreux ne feront qu'à peine un quart de récolte, vu le temps très chaud dont nous jouissons actuellement, la qualité pourra être de premier choix.

Vins rouges, de 85 à 90 fr. les 228 litres nu, et sont très demandés. Il y a encore beaucoup de vins blancs, mais le commerce ne s'y intéresse pas.

Châteaurenard, 26 août. Quelques achats de vin sont faits. Vin rouge aramon, 32 hecto à 32 fr. non logé; 15 hectolitres vin blanc bourret à 39 fr. l'hectolitre non logé.

BESTIAUX

COMMISSIONS DES ORDINAIRES

Avls Le Puy (Haute-Loire). — 7 septembre, dépôt du 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie, fourniture de la viande fraîche. Délai pour les demandes, le 3 septembre. Dôle. — 5 septembre, 7 section d'infanterie militaires, fourniture de la viande fraîche. Délai pour les demandes, le 3 septembre.

Vente aux Enchères Publiques

Lyon, 24 août. — L'Inspecteur des Domaines avait mis en vente 1 veau qui a été adjugé au prix de 175 fr. 5 % en sus. Les 5 vaches qui étaient en vente n'ont pas trouvé preneur.

Lyon, 25 août. — Aujourd'hui, l'Inspecteur des Domaines avait mis en vente aux enchères publiques ce qui suit : 20.000 kilos de cuirs en chutes qui ont été adjugés au prix de 6 fr. 25 les 100 kilos.

10.500 paniers à obus allemands en osier et en rotin, adjugés à divers pour la somme totale de 1.068 fr.

576 lots de mulets adjugés pour 87 fr. avec 5 % en sus pour chaque vente.

VENTE DE VEAUX D'ÉLEVAGE

Les 1<sup>er</sup>, 15 et 29 septembre prochain, il sera procédé à la vente des veaux d'élevage provenant des parcs du camp retranché de Paris.

Il sera offert à chaque vente, 200 animaux appartenant aux races normande, flamande, hollandaise, saiers, partheoise, limousine, charollaise, mancelle. Tous les animaux, âgés de 4 à 7 mois, seront sevrés et prêts à être mis à l'étable.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. le chef de la division des parcs et abattoirs, 25, rue Oudinot, Paris.

Lyon-Vaise

MARCHE DU LUNDI 23 AOUT

Porcs. — Amenés : 1.429; renv. : 50. — Nous avions 543 porcs de plus que lundi dernier, cette augmentation a rendu la vente un peu moins active qu'il y a huit jours et a produit une baisse de 3 à 5 centimes suivant la qualité par livre. On payait les bons porcs de 0,83 à 0,85; les moyens, de 0,80 à 0,81; les ordinaires, de 0,75 à 0,79 le demi-kilo.

MARCHE DU MARDI 24 AOUT

Bœufs. — Amenés : 1.156; renvoi : environ 200; entrée aux abattoirs : 214. Le plus gros marché de l'année en arrivage, a été celui d'aujourd'hui. En effet, nous avions en tout 1.370 bêtes sous notre hall, contre 1.260 il y a huit jours.

Nous avions de très beaux bœufs, et beaucoup de grosses bêtes de fourniture. La boucherie lyonnaise et de la banlieue étaient assez bien représentées, mais par contre, très peu d'étrangers et de fournisseurs de l'armée.

Nous n'avions pas l'animation et l'entrain de mardi dernier. Le marché était calme; les affaires difficiles et laborieuses à traiter.

On cotait avec tendance calme et à la baisse : les bourbonnais, charollais première qualité, de 0,95 à 1,20; deuxième qualité, de 0,88 à 1 fr.; les bœufs divers, de 0,72 à 1,10 le demi-kilo poids mort.

Au poids vif, on payait les bourbonnais, charollais première qualité, de 0,60 à 0,65; deuxième qualité, de 0,54 à 0,60; troisième qualité, de 0,42 à 0,54; les bœufs divers, de 0,42 à 0,54.

Veaux. — Amenés : 557; renvoi : 0; entrée aux abattoirs : 192; soit au total 749 bêtes.

Le marché de ce jour était assez bien approvisionné, en comparaison de celui du vendredi dernier. Les veaux dans l'ensemble étaient de qualité irréprochable. La vente a été moins active que vendredi, mais elle a été néanmoins bonne.

Nos désirs exprimés dans notre dernier bulletin se sont réalisés. En effet, les hauts cours de vendredi ne se sont pas maintenus, et nous enregistrons avec plaisir une baisse fort sensible de prix de 10 centimes par livre.

On payait les veaux tout à fait extra, de 0,80 à 0,83. En veaux de première qualité, de 0,75 à 0,80; deuxième qualité, de 0,70 à 0,75; troisième qualité, de 0,67 à 0,70.

Moutons. — Amenés : 690; renvoi : environ 40; entrée aux abattoirs : 1.033; soit en tout 1.723.

Malgré les arrivages nombreux et bien supérieurs à ceux de mardi dernier, les cours n'ont subi que très peu de changement; cela tient à ce que nous avions de jolies bêtes de pays. La vente a eu son cours ordinaire, et nous cotons, avec tendance calme et en baisse, comme suit : les moutons charollais extra, de 1,45 à 1,50; deuxième qualité, de 1,40 à 1,45; les autres moutons de pays faisaient de 1,35 à 1,40. Les moutons de Sisteron étaient cotés de 1,30 à 1,40. Les Savoyards, de 1,10 à 1,20.

MARCHE DU JEUDI 26 AOUT

Marché encore plus insignifiant que celui de jeudi dernier, puisqu'on y comptait seulement 104 moutons qui, bien entendu, ont tous été vendus. On a payé : première qualité, de 1,42 à 1,50; deuxième qualité, de 1,36 à 1,38; la troisième qualité, de 1,25 à 1,30 le demi-kilo.

MARCHE DU VENDREDI 27 AOUT

Bœufs. — Amenés : 477; renvoi : environ 120; entrée aux abattoirs : 44. Soit un total de 618 bêtes contre 454 la semaine dernière.

Pour un vendredi, c'est bien aujourd'hui le plus gros marché qu'il y a eu de l'année. Comme apport, nous avions près de 200 têtes de plus qu'il y a huit jours, ce qui est énorme après l'importante vente de mardi, et la température très élevée que nous avions ces jours-ci. A part les bouchers de Lyon et de la banlieue, nous n'avions pas pour ainsi dire des étrangers. De ce fait, les affaires ont été calmes et les transactions difficiles. La baisse en perspective de mardi, s'est très accentuée et a été assez sérieuse.

On cotait les bourbonnais, charollais première qualité, de 0,90 à 1,10; deuxième qualité, de 0,83 à 0,90; les bœufs divers, de 0,70 à 1,05 le demi-kilo poids mort.

Au poids vif, on payait les bourbonnais, charollais extra, de 0,60 à 0,63; en première qualité, de 0,53 à 0,60; en deuxième qualité, de 0,45 à 0,53; en troisième qualité, de 0,38 à 0,45 le demi kilo; les bœufs divers, de 0,35 à 0,50.

Veaux. — Amenés : 658; renv. : 0; entrée aux abattoirs : 130. Soit 788 veaux.

Très beau marché comme arrivage. Le marché dans l'ensemble était bon. La vente a eu un courant bien ordinaire, avec transaction laborieuse.

Comme pour les bœufs, la baisse de mardi dernier s'est encore poursuivie. On payait les veaux extra, de 0,77 à 0,80; en première qualité, de 0,75 à 0,77; en deuxième qualité, de 0,70 à 0,75; en troisième qualité, de 0,65 à 0,70 le demi-kilo.

Marseille

MARCHE DU VENDREDI 20 AOUT

Nous avions 774 bœufs et 500 moutons africains et 450 moutons de pays et réserve.

Vente très mauvaise pour les bœufs avec grosse baisse.

On payait les bœufs agemis de 180 à 185 fr.; les vaches et taureaux, de 175 à 180 fr.; et les bœufs inférieurs, de 160 à 170 fr.

Pour les moutons, vente calme avec maintien des cours, les tunisiens, de 230 à 243 fr., et les pays et réserve, de 275 à 280 fr.

Attendons pour l'armée, 8.014 moutons de Philippeville, 11.583 d'Oran et 5.231 d'Alger. Pour le commerce, 129 moutons d'Oran et 127 d'Alger.

MARCHE DU SAMEDI 21 AOUT

Sur le marché, nous avions les renvois de la veille, soit 322 bœufs. La vente continue à être très mauvaise avec les mêmes cours. Presque pas d'acheteurs.

Attendons pour l'armée 4.922 moutons d'Oran. Pour le commerce, 65 bœufs, 30 moutons et 412 porcs d'Oran; 8.639 moutons et 120 bœufs de Tunis.

MARCHE DU LUNDI 23 AOUT

Marché nul.

MARCHE DU MARDI 24 AOUT

Pas d'arrivages à cause du mauvais temps en mer.

Sur marché, nous avions 744 moutons de pays et réserve et 219 bœufs africains de renvoi de la semaine dernière. Les cours pratiqués ont été un peu plus fermes, les bons bœufs se sont payés de 190 à 200 fr.; les vaches, taureaux et fournitures, de 175 à 180 fr.

Pour les moutons, les cours se sont maintenus. On cotait les moutons de pays de 270 à 275 fr.; les réserves, 260 francs et les brebis de 240 à 250 fr. Vente mauvaise.

Attendons pour le commerce, 5.433 moutons de Tunis et 579 bœufs de Bône.

MARCHE DU MERCREDI 25 AOUT

Pas d'arrivages de moutons à cause de la mauvaise mer de ces jours-ci.

Nous avions 406 bœufs de Bône et 370 moutons de pays en réserve. Même situation et mêmes cours pour les bœufs et moutons.

Marché plus mauvais que la veille pour les bœufs, pas d'acheteurs.

Bœufs. — Amenés : 59 bœufs et 84 vaches; renvoi : néant. Nous avions 55 têtes de moutons que mercredi dernier, ce qui a permis de débarrasser le marché avec les cours mieux tenus.

On payait les limousins, de 253 à 257 francs; les gris, de 237 à 243 fr.; les vaches laitières, de 240 à 250 fr. et les montagnes, de 225 à 230 fr.

MARCHE DU JEUDI 26 AOUT

Sur notre marché, 460 bœufs africains. Même cours. Marché presque nul, pas d'acheteurs.

Aujourd'hui arrivent 14.072 moutons de Tunis, 579 bœufs de Bône et 352 d'Alger.

Cette semaine, il est arrivé d'Algérie et Tunisie les quantités ci-après : d'Oran, 159 moutons et brebis, cotés de 215 à 240 fr.; 65 bœufs, de 180 à 200 fr.; pour les bœufs et agemis, de 175 à 185 francs; pour les vaches et taureaux : d'Alger, 162 moutons et brebis et 545 bœufs; de Constantine, 747 bœufs; de Bône, 110 moutons et brebis, de 215 à 240 fr., et 200 bœufs; de Tunis, 6.907 moutons et brebis et 128 bœufs. Soit un total de 7.338 moutons et brebis et 1.681 bœufs.

Pour les marchés de vendredi et samedi on suppose une grosse baisse sur les moutons africains.

Paris-La Villette

MARCHE DU LUNDI 23 AOUT

Amenés Vendus 1<sup>er</sup> qual. 2<sup>e</sup> qual. 3<sup>e</sup> qual. Bœufs... 2010 1905 234 216 200 Vaches... 1169 981 234 216 200 Taureaux... 250 235 248 206 194 Veaux... 1540 1455 300 270 250 Moutons... 13907 13907 284 238 216 Porcs... 4485 4485 240 234 220

MARCHE DU JEUDI 26 AOUT

Amenés Vendus 1<sup>er</sup> qual. 2<sup>e</sup> qual. 3<sup>e</sup> qual. Bœufs... 1106 903 228 210 194 Vaches... 676 533 228 210 194 Taureaux... 168 140 212 200 188 Veaux... 989 982 298 268 248 Moutons... 9412 9412 282 236 214 Porcs... 4053 4053 238 234 218

FOIRES ET MARCHÉS

Avignon, 24 août. — Il y avait sur notre marché de ce jour 450 bœufs, vente calme; peu d'acheteurs, aussi les cours sont légèrement en baisse sur les semaines précédentes. Renvois : 70.

Cours pratiqués : première qualité, de 2,25 à 2,40; deuxième qualité, de 2,10 à 2,25; troisième qualité, de 1,90 à 2,10 le kilo.

Les veaux se vendaient bien dans les prix de 145 à 150 fr.

Bourg (Ain), 25 août. — Marché aux veaux insuffisamment fourni. Les acheteurs étaient nombreux, vu la rapidité de la vente aucun cours n'a pu être établi. La marchandage offerte s'enlevait aux prix demandés par l'éleveur, sans marchandage.

On a vendu : veaux, de 145 à 160 fr. les 100 kilos. Bourgoin (Isère), 26 août. — Bonne vente sur les veaux, vente ordinaire sur la bovine. Vente ferme sur les moutons.

On a vendu : bêtes de fourniture, 22, de 380 à 560 fr. la pièce; vaches pour boucherie, 8, de 400 à 650 fr. la pièce; vaches laitières, 10, de 500 à 740 fr. la pièce; moutons, 70, de 220 à 280 fr.; veaux, 90, de 140 à 165 fr.; porcs, offre de la charcuterie, de 140 à 170 fr. les 100 kilos bruts; agneaux, 24, de 250 à 300 fr.

Cholet (Maine-et-Loire), 21 août. — 38 têtes de plus que samedi dernier : 14 août 1915, 19 août 1915, 157.

On a vendu : bœufs de boucherie, 81, de 0,88 à 0,98; taureaux, 16; vaches pour boucherie, 74, de 0,85 à 0,95; génisses, 3; veaux, 19; porcs, 19; laitons, 15.

Dijon, 26 août. — On a vendu : 52 moutons, de 2 à 2,40; 55 veaux, de 1,48 à 1,64; 68 porcs, de 1,70 à 1,84.

Genève, 20 août. — On a vendu : bœufs de boucherie, 7, de 242 à 250 fr.; vaches pour boucherie, 8, de 240 à 230 francs; moutons, 315, de 200 à 240 fr.; veaux, 106, de 138 à 150 fr.; porcs, 4, de 170 à 178 fr.

Matour (Saône-et-Loire), 26 août. — On a vendu : moutons, 31, de 115 à 130 francs; veaux, 32, de 145 à 155 fr.; porcs, 21, de 155 à 160 fr.; laitons, 12, de 46 à 57 fr.